Mairie de Cuisery
Place d'Armes
71290 CUISERY
Tel : 03 85 40 11 76
Email : mairie@cuisery.fr

Cuisery, le 4 août 2026

COMPTE-RENDU
Réunion du Conseil Municipal du 3 août 2026

Présents : Mesdames CERVANTES Corinne – DELIOT Carole - DEMARZIANI Amandine – DESBROSSE Cindy - PALLANT Catherine – PALLOT Martine - PERRET Joëlle - PUGNALE JACQUEMIN Emilie
Messieurs BOILLET Stéphane – BRENOT Thierry - CLERC Jean-François - EL MEJJATI Fahd - VION Pierre
Absents excusés : BAUDIN Clément (a donné pouvoir à M. BOILLET Stéphane) – CHALOIN Frédéric (a donné pouvoir à M. EL MEJJATI Fahd) – FERNANDES Jérôme (a donné pouvoir à M. BRENOT Thierry) – PINDADO Nicolas (a donné pouvoir à Mme DELIOT Carole) – RINSANT Adriana (a donné pouvoir à Mme DESBROSSE Cindy).
Absents : VOLATIER Jérôme
Secrétaire de séance : DESBROSSE Cindy

Madame la Première Adjointe ouvre la séance à 20 heures 30, après constat du quorum et donne lecture de l'ordre du jour.

LOTISSEMENT COMMUNAL

Monsieur l'adjoint délégué rappelle que la délibération n°47-2024 fixe le prix de vente des terrains du lotissement communal situé Chemin du Port à 45 € HT ou 60 € HT selon les acquéreurs (primo-accédants, enfants à charge etc…). Le Notaire en charge de la rédaction des actes de ventes a informé Monsieur le Maire d'un assujettissement à la TVA sur la marge. Il convient dès lors de modifier le prix de vente. Monsieur l'adjoint délégué précise que cette modification n'aura aucun impact pour les acquéreurs mais que le coût de la TVA sur la marge sera à la charge du budget lotissement selon un tableau présenté en conseil.
Par ailleurs, Monsieur l'adjoint délégué informe le conseil municipal que la vente du lot n°2 a déjà été formalisée en janvier 2026 et que celle-ci devra être régularisée suite à l'assujettissement à la TVA sur la marge.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les prix de vente des terrains à 45 € TTC et 60 € TTC et autorise la régularisation de la vente réalisée en janvier 2026.

La séance est levée à 20 heures 40.

La date du prochain Conseil municipal est fixée au 11 septembre 2026 à 20 heures.

Le secrétaire de séance
Madame Cindy DESBORSSE

Le Maire Adjoint
Carole DELIOT-

MAIRIE DE CUISERY (SAONE ET LOIRE)